

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Le régent et ses conseils. La polysynodie : institution et gouvernement à l'aube des Lumières

Alexandre Dupilet

Le régent et ses conseils. La polysynodie : institution et gouvernement à l'aube des Lumières

Thèse d'histoire. Source : Université Paris VIII

Dupilet, Alexandre, Le régent et ses conseils. La polysynodie : institution et gouvernement à l'aube des Lumières, thèse d'histoire, université Paris VIII, 2009.

Résumé

Cette thèse a pour objet le fonctionnement du gouvernement par conseils, appelé polysynodie, installé par Philippe d'Orléans en 1715. Il s'agit également de voir si cette forme de gouvernement constitue une véritable rupture avec le système ministériel louis-quatorzien et de réfléchir sur la nature du pouvoir politique en temps de régence. Dans un premier temps, cette enquête analyse la création du gouvernement par conseils en examinant les travaux et les institutions qui ont inspiré ce système, les circonstances de sa mise en place et en présentant ses différents acteurs. Dans un deuxième temps, le travail quotidien des conseils et les pratiques gouvernementales propres à la polysynodie sont mis en évidence. La troisième partie dresse enfin un bilan de la polysynodie en revenant sur l'œuvre accomplie par les conseils et en tentant d'en montrer l'originalité et les apports éventuels à la culture politique française. Il ressort que loin d'être une expérience insolite, une parenthèse dans l'histoire de la monarchie absolue, la polysynodie constitue un aménagement temporaire des institutions monarchiques, nécessaire en période de régence.

[Lire la suite \(Université Paris VIII, PDF\)](#)